

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 55 (1947)  
**Heft:** 4

**Artikel:** A l'Ecole de La Dausaz (1837)  
**Autor:** Chausson, Huguette  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-43057>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## A l'École de La Dausaz (1837)

C'est une jolie route, celle qui, à travers prés et bois, s'en va des Cornes-de-Cerf à Châtillens. Les habitations s'espacent, on quitte le territoire de Forel, il n'y a plus que des arbres et des champs. Puis une forêt sombre semble vous engloutir. On en sort, et c'est toute la belle campagne d'Oron qui s'étale, fraîche et verte : collines riantes et clochers pointus.

Tout proche, à main gauche, on aperçoit un donjon carré, une enceinte flanquée de tours rondes, une vaste cour entourée de bâtiments d'habitations et de dépendances : c'est la Dausaz.

Au XII<sup>e</sup> siècle, c'était l'une des nombreuses granges de l'abbaye de Haut-Crêt. Pendant le XV<sup>e</sup>, l'abbé la remit en fief à François de Gruyères, baron d'Oron. A son tour, le gouvernement de Berne l'érigea en fief en faveur de la famille de Jeoffrey. En 1665, André de Jeoffrey, bourgeois de Berne, est seigneur de la Dausaz. Cette famille est restée propriétaire du domaine jusqu'en 1815, époque où il fut racheté par les frères Sonnay. Il y avait là 140 poses anciennes acquises au prix de 49 000 fr., ancienne monnaie.

Des gens intéressants, ces frères Sonnay ! Ils étaient natifs d'Ecoteaux. Leur père, Jean Sonnay de « la Combaz » avait dix enfants dont sept fils. Travailleur acharné, il était agent national sous la République helvétique.

Son aîné, Jean-Daniel, de santé délicate, était plus spécialement confié à sa grand-mère. On ne l'envoyait pas à l'école, ni aux champs. « Per té, lui disait-on, té né fari pas dai villou zous. » Il gardait les bêtes, observait et réfléchissait beaucoup. Sa grand-mère lui avait enseigné la lecture. Passionné du désir d'apprendre, il se confectionnait des crayons de terre glaise et copiait des pages entières de la Bible sur des planches.

C'est ainsi qu'il grandit, recueillant de sa grand-mère les traditions du pays, l'art de trouver les simples et le goût du travail. « Mé riposéri quand sari morta », avait-elle coutume de dire.

Puis elle meurt, la grand-mère, et Jean-Daniel est bien désemparé. Sauf le régent Dénérezaz de Palézieux, on ne le comprend

guère. Son père ne veut pas entendre parler de la vocation qui l'attire invinciblement : instituteur. Si au moins c'était ministre !

A seize ans, il est secrétaire communal. Puis il entre chez un régent des écoles de Charité à Lausanne. Pour gagner son pain, il est copiste et dessinateur chez l'architecte Perregaux. Chaque fin de semaine, il se rend à Ecoteaux à pied pour s'y ravitailler et revient.

Nommé enfin instituteur aux Brenets, puis à la Brévine, il se perfectionne sans cesse et correspond avec Pestalozzi et le Père Girard.

La place de maître de français du collège de Nyon étant au concours, il s'y rend à pied par un temps affreux, perd un soulier en cours de route, s'évanouit d'épuisement, arrive enfin et passe victorieusement un examen auquel participent vingt candidats.

A Nyon, dans l'école lancastrienne, Jean-Daniel Sonnay dirige deux cents élèves au nombre desquels figurent Juste et Urbain Olivier, Galliard, et bien d'autres qui ont conservé de lui un souvenir ému.

Dans « la Fille du Forestier » (p. 125) Urbain Olivier fait revivre intensément ce vieux maître, avec ses cheveux gris, son regard gris, sa houppelande grise, imposant respect et silence à cette bande d'écoliers piaillant.

Mais Jean-Daniel Sonnay est toujours hanté par la même idée : créer une école rurale destinée à des élèves peu fortunés. Il en existe deux : celle de Pestalozzi à Neuhof et l'institut Fellenberg à Hofwyl où se trouve son fils Adolphe, élève distingué, qui vient de terminer ses études.

La Dausaz lui paraît être le lieu prédestiné. Il fait reconstruire une maison tombant en ruines, se retire de son poste de Nyon, honoré et regretté de toute la population, et se met au travail, secondé par son fils et par toute sa famille.

L'école de la Dausaz fait un bon départ. Elle comprend vingt à trente pensionnaires, garçons s'échelonnant de douze à seize ans, plus des externes. A part quelques élèves fortunés, la majorité est pauvre. Des communes ou des protecteurs payent pour eux une pension modique.

Parmi ces derniers se trouve François-Henri Cuénoud dont le cahier, sorte de journal, permet de suivre, presque jour après jour, le programme de l'école de la Dausaz.

On s'y lève à six heures et on se couche à vingt heures. Interdiction formelle de veiller davantage. Si les travaux ou les devoirs ne sont pas achevés, autorisation est donnée de se lever deux heures plus tôt, d'allumer la lampe, de faire du feu (en hiver) et de terminer ce qui n'a pu être fait.

Les élèves aident aux champs et au ménage. Tout est minutieusement réglé. La musique et la religion jouent un rôle important. Sonnay semble faire partie d'une secte attachée à l'institut Fellenberg de Hofwyl. Les cantiques sont les mêmes.

Lors des concours de chants, l'école de la Dausaz détient la palme. Jean-Daniel Sonnay compose fréquemment des morceaux de circonstance. Enfin, l'histoire du pays domine. Chaque village traversé devient le thème d'une leçon. On évoque son passé, son origine, etc. Le dictionnaire Levade est mis à contribution.

Ces petits bonshommes n'ignorent rien de la belle tradition de la Dausaz. Ils connaissent la devise du Haut-Crêt : « Ora et labora », ce que leur maître prêche et voudrait leur faire appliquer.

Il y a des délassements aussi. A chaque saison, on organise une course d'étude de plusieurs jours.

Le 18 août 1837, à quatre heures du soir, l'école de la Dausaz s'ébranle. Ils ont terminé le travail journalier ; c'est un vendredi et il fait beau. On emporte des provisions. Chacun est muni d'une éponge, d'un peigne, de deux mouchoirs et d'un bâton. M. Adolphe dirige les dix-huit participants qui marchent gaîment, au son du flageolet.

On traverse le village d'Ecoteaux. Voici la Combaz, berceau de la famille Sonnay. A Châtel-Saint-Denis, une femme s'exclame : « Hé, qué des galès infants ! Santé ti voutro ? » ce que M. Adolphe n'apprécie pas.

On escalade le « Pleyau » (Les Pleïades). Au sommet, toute la société est reçue dans la ferme de la famille Schopfer qui doit appartenir à la même secte religieuse. On couche dans le foin. Au réveil, François Cuénoud semble stupéfait à la vue de l'immense propriété du « riche monsieur Grand d'Hauteville ».

Toujours au son du flageolet ou en chantant, tous dégringolent vers les bains de l'Alliaz, tenus également par les Schopfer. Les pensionnaires y font une cure d'âme et une cure d'eau. Celle-ci, dit le cahier, « a la vertu de purifier le sang, guérit les maladies cutanées, les affections de poitrine causées par quelque humeur

répercutée par les faiblesses d'estomac produites par les acides, les embarras bilieux du foie » etc.

La bande joyeuse traverse le vallon de Villars. Le but de l'excursion est les Rochers de Naye ! mais en constatant « que c'est bien loin », toute la troupe s'arrête au col de Sonloup. Ils admirent, s'orientent et rebroussement chemin.

Regagnant la ferme au sommet du Pleyau, ils visitent la bibliothèque de M. Schopfer. Celle-ci contient entre autres une vieille Bible en caractères gothiques « de la première édition française ayant paru après la découverte de l'art propagateur des lumières... » (Cette dernière phrase n'est certainement pas de François Cuénoud. Elle a été dictée à tous les élèves par M. Adolphe.)

Le lendemain, on assiste à la messe à Châtel-Saint-Denis. François Cuénoud trouve que c'est très beau. Par contre, il n'aime pas le cimetière, puis constate que la plus belle maison de l'endroit appartient à un marchand de fromage.

Enfin, c'est le retour à la Dausaz et un plongeon dans le Grenet.

Le temps passe. De lourds soucis s'abattent sur la famille Sonnay. Ils sont sans doute trop bons pédagogues pour être bons financiers. Jean-Daniel meurt en 1842.

Son fils continue son œuvre. Louis Vulliemin s'efforce de le soutenir et de le recommander. M. Charles Pasche d'Oron, qui l'a connu personnellement, loue son caractère et son savoir. Mais il s'enfoncé toujours plus et doit vendre sa part en 1850. Il mourut à Nyon en 1860.

Mais la Dausaz est toujours là : Grange du Haut-Crêt, fief seigneurial, école, elle a vu disparaître les moines, les chasseurs, les équipages élégants, les élèves.

Dans la cour déserte, une fontaine chante ; seules quelques poules picorent çà et là. On entend dans les champs ronfler les tracteurs et beugler les bêtes.

Pourtant tout un passé est là qui vous étreint et vous pénètre, le passé de cette terre vaudoise que nous aimons.

HUGUETTE CHAUSSON.

Sources : Dictionnaire historique Mottaz.

*Biographie d'Urbain Olivier*, par Jean-Louis GAILLARD.

*La Fille du Forestier*, d'URBAIN OLIVIER.

Notes et lettres de Charles Pasche (Oron).

Article de Louis Vulliemin dans le *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique*, 1846.

Cahier de François-Henri Cuénoud.